

## SOUSCRIRE UNE ASSURANCE MULTIRISQUE IMMEUBLE

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA372	1 jour - 7 h	Perfectionnement	Présentiel ou à distance	695,00 €

## LIEUX ET DATES :

## PARIS

- Du 18/05/2026 au 18/05/2026
- Du 17/09/2026 au 17/09/2026

## OBJECTIFS

- Adopter les règles de souscription d'une multirisque immeuble
- Analyser le rapport de vérification
- Déterminer la valeur d'un bâtiment, être conforté dans le calcul des LCI
- Utiliser les outils internet utiles à la bonne connaissance du risque à assurer (environnement social, climatique/les PNR/Etc.)

**Information complémentaire :**

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

**Vous souhaitez suivre une formation à distance ?**

**Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)**

**Pas de date disponible ? contactez-nous à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)**

## POINTS FORTS

### **Modalités pédagogiques :**

**Maîtriser l'approche technique d'un risque. Comparatif concurrence.**

### **Formateur(s) :**

**Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance multirisque habitation, formateur expert de l'Ifpass.**

## PROGRAMME

A. Eléments d'appréciation d'un risque

1. Critères de tarification

2. Rapport de vérification

3. Prévention incendie

B. Différents types de constructions

1. Périodes de construction

2. Caractéristiques des immeubles haussmannien

3. Familles d'immeubles / les différents types de bâtiments

C. Environnement social et climatique

1. Quartier prioritaire de la politique de la ville

2. Plan de prévention des risques naturels

3. Etudes de cas

D. Classification des immeubles

1. Immeuble de grande hauteur

2. Etablissement recevant du public

E. Valeur et réassurance

1. Déterminer la valeur d'un bâtiment, d'une Limite contractuelle d'indemnité : les outils

2. Caisse centrale de réassurance

3. Gestion de l'Assurance et de la Réassurance des risques Attentats et actes de Terrorisme

### **Validation des acquis :**

**- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM.**

**- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage.**

**- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.**

### **Personnalisation parcours :**

**Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.**

## PUBLIC

Gestionnaires Immeubles (souscription, gestion, surveillance du portefeuille) de compagnies d'assurances, d'agents ou de courtiers

**Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap :** L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.

[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici.](#)

## PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis

## **Modalité d'accès :**

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

## TARIFS ET FINANCEMENTS

695,00 €

Exonérés de TVA

## CONTACT

[mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) / 01 47 76 58 70

Généré le 18/02/2026 à 02:14